

Bienvenue à



LAWYERING

F **AS** F R CHANGE

2022

Une conférence internationale organisée par _____

Avocats Sans Frontières

Bienvenue à la conférence Lawyering for Change 2022 !

Nous sommes ravi.e.s de vous accueillir pour ces deux journées d'échange, de débat et de partage d'expériences. Lawyering for Change 2022 est une occasion rare de réunir une telle pluralité d'acteur.rice.s mobilisé.e.s en faveur de l'accès à la justice, du renforcement de l'État de droit et de la promotion des droits humains à travers le monde.

Face aux menaces qui pèsent sur l'espace civique, les libertés individuelles et les droits humains, l'objectif transversal de la conférence Lawyering for Change 2022 est de réunir celles et ceux qui se mobilisent pour lutter contre les injustices dans nos sociétés et promouvoir les droits humains. Il s'agira de mettre la lumière sur leurs combats, de partager les victoires et les leçons apprises, de construire ensemble de nouveaux modes de réflexion et d'action, de créer de nouveaux réseaux et d'encourager les collaborations.

Le développement d'expertise collaborative à travers des dynamiques de réseau est au cœur de l'identité d'ASF aujourd'hui. C'est pourquoi nous avons souhaité faire de Lawyering for Change 2022 une occasion pour chacun.e d'approfondir ses connaissances sur des thématiques précises

SOMMAIRE

Informations générales

Le réseau Justice ExPEERience

Objectifs de la conférence

Programme détaillé

Présentation des intervenant.e.s

Remerciements

à travers les regards croisés d'intervenant.e.s issu.e.s de différents contextes (voir programme ci-après). Au-delà des sessions thématiques, il s'agira également de faire de cet évènement un moment d'échange, de rencontre et de création de liens collaboratifs. Plusieurs temps seront dédiés à ces échanges plus informels, en particulier le cocktail qui aura lieu le mercredi 12 octobre à 18h au Grand Hospice, auquel tou.te.s les participant.e.s sont convié.e.s (voir informations pratiques ci-après).

À l'issue de la conférence, vous pourrez également vous inscrire pour rejoindre le réseau Justice ExPEERience, et ainsi retrouver l'ensemble de la documentation, poursuivre les discussions et approfondir les collaborations (voir formulaire d'inscription en annexe).

Nous vous souhaitons une conférence enrichissante et pleine de beaux échanges !

Merci à tou.te.s pour votre présence et en particulier à nos orateur.rice.s.

Toute l'équipe d'Avocats Sans Frontières



Un évènement sponsorisé par :



Informations générales

La **conférence** a lieu mercredi 12 et jeudi 13 octobre à l'International Auditorium (Bd Roi Albert II 5, 1210 Bruxelles) de 8h30 à 17h30.

Les matinées sont dédiées aux sessions plénières, qui se tiendront dans la grande salle d'Auditoire. Elles seront entièrement traduites en simultané en français, anglais et néerlandais, filmées et diffusées en direct sur Zoom.

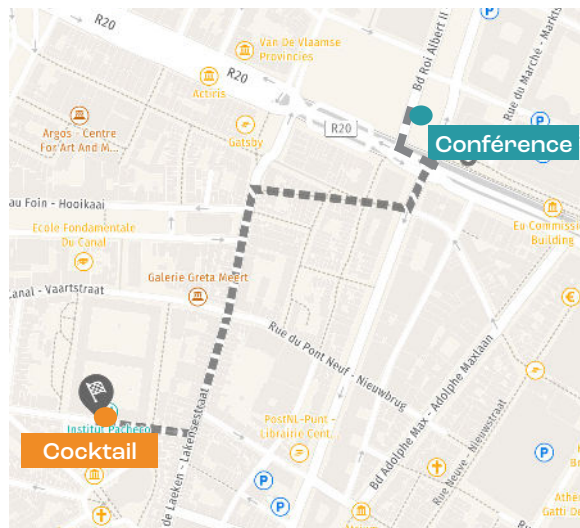
Les après-midi sont dédiées aux workshops en plus petit comité qui se répartiront dans 3 salles :

- Dans la grande salle d'auditoire auront lieu des workshops en large comité, bénéficiant de la traduction simultanée et de la diffusion en direct.
- Dans les salles C et D auront lieu des workshops en comité restreint et sur inscription préalable. Ils ne seront pas traduits ni diffusés.

Le **cocktail** se tient le mercredi 12 octobre de 18h à 21h au bar du Grand Hospice (rue du Grand Hospice 7, 1000 Bruxelles).

Voici l'itinéraire pour vous y rendre.

Petite restauration et première boisson offertes sur place.



Politique anti-harcèlement et discrimination

Avocats Sans Frontières (ASF) s'engage à fournir un environnement sûr pour toutes les personnes participant à la conférence, exempt de toute discrimination pour quelque motif que ce soit et de tout harcèlement, dont le harcèlement sexuel. ASF appliquera une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement lors de la conférence, traitera sérieusement tous les incidents, enquêtera sans délai sur toute allégation de harcèlement et prendra les mesures nécessaires. Toute plainte sera traitée dans le respect et la confidentialité. Personne ne sera poursuivi pour avoir introduit une plainte.

Si vous vous sentez harcelé ou si vous êtes témoin d'une discrimination ou d'une situation de harcèlement, merci de contacter notre responsable de l'intégrité chez ASF, Emilie Pollie (epollie@asf.be), et/ou tout.e autre membre du personnel ASF présent.e à la conférence. Les membres du personnel d'ASF sont identifiables par leurs badges ou T-shirts ASF et sont formés pour répondre de manière appropriée.

Nos réseaux

Inscrivez-vous au réseau **Justice ExPEERience** (<https://www.justiceexperience.org>) pour retrouver l'ensemble de la documentation relative à la conférence, poursuivre les discussions thématiques, et créer des réseaux de collaboration entre acteur.rice.s mobilisé.e.s en faveur de l'accès à la justice et des droits humains à travers le monde.

Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire ci-joint et de le glisser dans la boîte prévue à cet effet à l'accueil.

Tweetez vos commentaires et photos :

#L4C2022 @ASF_NGO

Le réseau Justice ExPEERience

Justice ExPEERience est une plateforme en ligne collaborative sécurisée. Elle a été développée en open source par l'entreprise française Algoo pour répondre aux objectifs d'ASF en termes de développement d'expertise, de dynamisation de réseaux, de création de communautés de pratiques et de travail collaboratif.

Justice ExPEERience est à la fois :

- **Un réseau social** : chacun.e y dispose de sa page de profil personnalisable, de manière à pouvoir identifier les membres du réseau et leurs compétences. Les utilisateur.rice.s peuvent publier sur différents fils d'actualité, associés le plus souvent à un projet, une thématique et/ou un contexte. Un fil d'actualité global reprend les informations partagées sur le réseau.
- **Une plateforme internationale et multilingue** : dans le but de décloisonner les communautés et de créer des réseaux pluridisciplinaires et internationaux, la plateforme est accessible en plusieurs langues dont l'anglais, le français et l'arabe. Un outil de traduction instantanée permet également de traduire les publications.
- **Une plateforme indépendante et sécurisée** : développée en open source et indépendamment des grandes entreprises multinationales du numérique, elle est hébergée de manière souveraine sur un serveur en France. Justice ExPEERience garantit une forte indépendance et une protection accrue des données.
- **Un outil collaboratif** : la plateforme est structurée en espaces partagés sur lesquels on peut partager des informations, stocker des contenus, et travailler à plusieurs sur des documents en ligne. Ces espaces s'articulent en 3 niveaux de confidentialité : ouvert à tou.te.s ; accessible sur demande ; strictement confidentiels.

ASF a créé le réseau Justice ExPEERience pour dynamiser des réseaux et mettre en place des communautés de pratiques. L'ambition est de mettre en lien des acteur.rice.s des droits humains de différents contextes à travers le monde, et ce en garantissant le respect de hauts standards en termes d'éthique et de sécurisation des données.

A l'issue de la conférence, différents espaces seront créés et enrichis en fonction des thématiques et sujets qui auront été abordés, de manière à pouvoir poursuivre les discussions, les échanges d'expérience et le partage d'information.

De nombreuses sessions de workshops ont été conçues sur un mode très collaboratif, afin de favoriser au mieux l'échange et le partage d'expertise et d'expérience. Afin que les échanges puissent se poursuivre à l'issue de la conférence, nous vous proposons de rejoindre le réseau Justice ExPEERience. Vous pourrez y rejoindre les groupes dédiés aux différents sujets abordés pour permettre à chacun.e de retrouver la documentation utile, les personnes rencontrées lors de la conférence, et ainsi poursuivre les échanges dans les semaines et mois à venir.



Inscrivez-vous au réseau Justice ExPEERience !

<https://www.justiceexperience.org>

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire ci-joint et de le glisser dans la boîte prévue à cet effet à l'accueil de l'Auditorium.

Pour plus d'informations, ou pour vous inscrire plus tard, vous pouvez directement écrire par mail à l'adresse :

info@justiceexperience.org

Présentation de la conférence

Lawyering for Change 2022 est la deuxième édition de cette conférence internationale organisée par Avocats Sans Frontières. Elle vise à réunir une multiplicité d'acteur.rice.s actif.ve.s dans la promotion de l'accès à la justice et la défense des droits humains - chercheur.e.s, juristes, avocat.e.s, activistes et acteur.rice.s de la société civile, bailleurs, organisations internationales, etc. - pour aborder les grands enjeux contemporains liés à ces questions.

La conférence Lawyering for Change 2022 mettra en débat ces enjeux et aura pour but de faire émerger les leviers juridiques du changement. L'ensemble des sessions seront organisées autour de trois grands axes :

- **Empowering for Change**, pour une analyse approfondie des démarches de legal empowerment et de leur rôle pour permettre de soutenir les populations, notamment celles en situation de vulnérabilité, face aux violations de leurs droits et les rendre acteur.rice.s du changement social;
- **Lawyering for Change**, qui vise à interroger la place de l'avocat.e et des professionnel.le.s du droit dans ce changement et à faire émerger de nouveaux modes de défense des droits des individus, en passant notamment par la construction de coalitions avec des acteur.rice.s judiciaires et extra-judiciaires ;
- **Advocating for Change**, pour repositionner le rôle majeur que jouent les actions de plaidoyer, à la fois dans les sphères juridique et politique, en faveur d'un changement effectif de société.

Au travers de ces trois piliers, c'est le rôle du droit et des systèmes et acteur.rice.s de justice qui est interrogé. L'enjeu central est de permettre le **partage d'expériences et de connaissances** afin de créer et renforcer des liens de collaboration multilatéraux entre l'ensemble des acteur.rice.s œuvrant pour des sociétés plus équitables et respectueuses des droits humains.

Le quatrième axe portera sur **l'impact du numérique dans la lutte pour les droits humains**. Les nouvelles technologies et le numérique jouent un rôle de plus en plus central dans nos sociétés, et les domaines de la justice et du développement n'y échappent pas. Il est donc nécessaire de dresser un état des lieux et de mieux délimiter les opportunités, mais également les défis et menaces que représentent aujourd'hui le numérique et les nouvelles technologies dans la défense des droits humains et de l'accès à la justice.

Des **sessions de workshops** en comité plus restreint examineront ces différents enjeux sous des angles thématiques précis afin de faire émerger des dynamiques de réflexion et d'action beaucoup plus concrètes. Ces sessions porteront notamment sur les violences faites aux femmes, les droits des migrant.e.s, la gouvernance des ressources naturelles, les injustices postcoloniales, l'impasse carcérale, le rétrécissement de l'espace civique, les cliniques juridiques et les coalitions en matière de justice transitionnelle.

PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE

Mercredi 12 octobre

9h OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

FR / EN / NL

Auditorium

- **Peter Callens**, Président de l'Orde van Vlaamse Balies
- **Pierre Sculier**, Président d'Avocats.be
- **Patrick Henry**, Président d'ASF

9h30 EMPOWERING FOR CHANGE - plénière

FR / EN / NL

Auditorium

Comment utiliser le legal empowerment comme levier pour la participation citoyenne ?

Modération : Chantal Van Cutsem, Directrice exécutive ASF (Belgique)

- **Sana Ben Achour** - Professeure de droit public, présidente ONG Beity (Tunisie)
- **Julien Moriceau** - Chercheur et consultant, INANGA (Ile Maurice)
- **Irene Anying** - Directrice pays Ouganda, ASF (Ouganda)
- **Katia Melis** - Avocate et co-fondatrice de Casa Legal (Belgique)

Dans la lutte contre les injustices dans nos sociétés aujourd'hui, il est essentiel de remettre les justiciables au coeur du processus de réalisation de leurs droits. De nombreuses initiatives, dites de Legal Empowerment, visent ainsi à renforcer le pouvoir d'agir des personnes et des communautés. Ces actions de legal empowerment sont-elles suffisamment participatives pour contribuer à une autonomisation réelle des bénéficiaires ?

A travers les regards croisés d'expert.e.s de la société civile, de chercheur.e.s et d'avocat.e.s engagé.e.s sur ces enjeux dans différentes régions du monde, la plénière « Empowering for Change » sera l'occasion d'analyser l'impact et les limites des actions de Legal Empowerment et de comprendre plus largement en quoi elles peuvent contribuer à l'empowerment social, politique et économique des citoyen.ne.s et des communautés marginalisés.

11h PAUSE CAFÉ (boissons et encas)

FR / EN / NL

11h30 LAWYERING FOR CHANGE - plénière

Auditorium

La place de l'avocat.e comme acteur.rice de changement

Modération : **Jennifer Troncso**, Directrice pays en RDC, ASF (RDC)

- **Nicolas Ferran** - Responsable pôle contentieux, OIP (France)
- **Wahid Ferchichi** - Professeur de droit public, président ADLI (Tunisie)
- **François Godbout** - Responsable programmes, PALU (Tanzanie)
- **Sandra Cossart** - Directrice générale, Sherpa (France)

Avocat, avocate (nom) : « En droit, l'avocat.e est un.e juriste dont les fonctions traditionnelles sont de conseiller, représenter, assister et défendre ses client.e.s, personnes physiques ou morales, en justice, en plaidant pour faire valoir leurs droits ».

Avec une telle définition, le militantisme en faveur du changement social ne semble donc pas faire partie des prérogatives d'un.e avocat.e. Pourtant, le droit peut être mobilisé et devenir un instrument puissant pour réaliser le changement. Quel rôle peuvent jouer les «lawyers» - entendus ici au sens large de toute personne manipulant le droit dans leur activité professionnelle -, pour éveiller les consciences, faire vivre des décisions judiciaires et les transformer en changements effectifs dans le monde social, et accompagner la transformation des citoyens au sein de sociétés plus justes et équitables ?

Au sein de la plénière «Lawyering for Change», quatre praticien.ne.s du droit apporteront leurs éclairages sur cette question et partageront des expériences concrètes d'implication d'avocat.e.s dans des combats sociaux, de mobilisations du droit ayant eu des effets dans les sphères sociale et politique, et de collaborations entre acteur.rice.s judiciaires et extra-judiciaires qui permettent de renforcer l'impact social des décisions judiciaires.

13h PAUSE REPAS (sandwichs et boissons)

1 Quels outils judiciaires et non-judiciaires pour lutter plus efficacement contre les violences faites aux femmes ? FR / EN / NL
Auditorium

Modération : Insaf Bouhafs - Coordinatrice programmes, ASF (Tunisie)

- **Sharon Lucima** - Chargée suivi-évaluation, ASF (Ouganda)
- **Gonzague Dupas** - Conseiller juridique, ASF Canada (France)
- **Gaëtane De Crayencour** - Avocate, membre de Fem&Law (Belgique)

La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, ou Convention d'Istanbul, tout en reconnaissant que la nature structurelle de la violence à l'égard des femmes est fondée sur le genre, interdit le recours à la médiation et à la conciliation comme mode alternatif de résolution des conflits. Pourtant, la justice dite « formelle » peut reproduire, de par son organisation et son application, les mêmes schémas structurels et patriarcaux que l'on cherche à prévenir en la privilégiant à la justice « informelle ».

Dans les sociétés où la domination masculine prend son appui sur les traditions, le capitalisme, la culture et la religion, quel chemin de justice emprunter ? Quels sont les parcours de justice des femmes victimes de violence, et quels obstacles rencontrent-elles, au Nord et au Sud ? Quels outils, de justice formelle et de justice informelle, peuvent permettre d'appréhender concrètement les réalités plurielles de ces violences ?

2 Quelles modalités d'action pour s'attaquer aux injustices coloniales et post-coloniales ? Français
Salle C

Modération : Valérie Arnould - Legal advisor Justice transitionnelle, ASF

- **Sihem Ben Sedrine** - Journaliste, défenseure des droits humains, présidente de l'Instance Vérité et Dignité (Tunisie)
- **Georgine Dibua Mbombo** - Fondatrice association Bakushinta (Belgique)

Depuis des décennies, la justice, les réparations et la reconnaissance des injustices infligées par le colonialisme, ainsi que les injustices contemporaines structurelles liées à cet héritage colonial, sont au cœur des revendications des populations victimes, issues des pays colonisés ou de leur diaspora. Pourtant, les anciens pays coloniaux commencent

seulement à s'engager concrètement sur ces questions. On peut citer le cas des États-Unis, la Grande-Bretagne, la Belgique, le Canada, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Australie.

Cet atelier se focalisera sur le partage d'expériences de mobilisation en faveur de la justice pour le passé colonial et les injustices structurelles qui en découlent. L'objectif sera aussi d'engager une réflexion sur les coopérations et coalitions à construire entre acteur.rice.s varié.e.s (avocat.e.s, académiques, activistes, société civile...), basé.e.s aussi bien au Nord qu'au Sud.

3

Défendre les droits des migrant.e.s en Méditerranée
en renforçant les collaborations Nord-Sud

Français
Salle D

Modération : Zeineb Mrouki - Coordinatrice programmes, ASF (Tunisie)

- **Giorgia Linardi** - Chargée plaidoyer, Médecins Sans Frontières (Lybie)
- **Diletta Agresta** - Coordinatrice projets, ASGI (Italie)
- **Sara Prestianni** - Chargée programme migration & asile, Euromed Rights
- **Sami Adouani** - Membre du bureau FTDES (Tunisie)

Le bassin méditerranéen est devenu le centre des tensions migratoires et le symbole de la violation des droits humains des réfugié.e.s, demandeur.se.s d'asile et migrant.e.s. Ces violations se produisent aussi bien dans les pays de passage que d'arrivée et sont en grande partie le résultat des mécanismes de sous-traitance mis en place par les pays européens qui délèguent la gestion migratoire aux pays de transit. Ces derniers ne disposent pas d'un système d'accueil adéquat, et adoptent également des politiques sécuritaires et criminalisantes.

Face à ces dynamiques transnationales de violation systémique des droits des migrant.e.s, ce workshop a pour ambition de capitaliser sur les expériences de mobilisation d'acteur.rice.s de terrain pour contribuer à renforcer les liens entre les sociétés civiles et associations du Nord et du Sud de la Méditerranée, afin de mieux prévenir les violations et renforcer l'accès aux droits des personnes migrantes.

15h20 PAUSE CAFÉ (boissons et encas)

Modération : Valérie Arnould - Legal Advisor Justice Transitionnelle, ASF

- **Khayem Chemli** - Responsable du plaidoyer, ASF (Tunisie)
- **Thérèse Kulungu** - Avocate, coordinatrice du Groupe de travail pour la Justice Transitionnelle (RDC)
- **Ram Bandhari** - Co-fondateur de INOVAS (Népal)
- **Elisabeth Baumgartner** - Key Expert n°1, EU Facility on Justice in Conflict and Transition (Belgique)

Dans les processus de justice transitionnelle, la société civile joue un rôle prépondérant pour garantir la participation des populations locales et leur permettre de s'approprier ces questions. L'implication de la société civile est essentielle tant dans la mise en place de ces mécanismes que dans la surveillance du respect de l'intégrité du processus aux différentes étapes de sa mise en œuvre. Créer des coalitions au sein de la société civile permet de donner plus de force aux revendications des victimes et de garantir leur participation aux processus de justice transitionnelle. Cependant, ces coalitions peuvent souffrir d'un manque d'orientation stratégique claire et de difficulté à maintenir un engagement sur le long terme.

Cet atelier sera l'occasion de réunir des acteur.rice.s du Nord et du Sud actif.ve.s sur ces questions. Son objectif sera d'explorer les conditions nécessaires à la mise en place de coalitions de justice transitionnelle efficaces et de développer une communauté de pratique pour favoriser le partage de connaissance et d'expérience sur les coalitions en justice transitionnelle.

2**Sortir de l'impasse carcérale. Pour des politiques publiques fondées sur les constats de terrain**Français
Salle C**Modération : Bruno Langhendries** - Directeur appui stratégique, ASF (Belgique)

- **Sarah Grandfils** - Chercheuse, membre du CCSP (Belgique)
- **Carole Berrih** - Chercheuse, consultante spécialisée sur la détention (France)
- **Sana Ben Achour** - Professeure de droit public, présidente ONG Beity (Tunisie)
- **Romain Ravet** - Directeur régional Afrique de l'Est, ASF (Ouganda)

La prison est l'une des institutions les plus remises en cause de par le monde, notamment pour le recours massif et systématique qui en est fait. Pourtant, l'incarcération reste l'instrument privilégié dans la lutte contre la criminalité, générant régulièrement des violences d'État. Après avoir fait l'état des lieux de l'institution carcérale, ce workshop s'intéressera aux dynamiques de plaidoyer au Nord et au Sud (que peut-on faire ? comment agir ? comment être réceptif ?) et interrogera l'éventuelle part de responsabilité des acteurs.rice.s de la coopération internationale.

17h Fin du 1er Jour de conférence**18h** Cocktail

- Lieu : **Grand Hospice** (7 rue du Grand Hospice, 1000 Bruxelles)
- Horaire : 18h-21h
- Petite restauration froide et 1 boisson offerte

Jeudi 13 Octobre

9h OUVERTURE DE LA 2^{ÈME} JOURNÉE FR/EN/NL
Auditorium

- **Chantal Van Cutsem**, Directrice exécutive d'ASF

9h30 ADVOCATING FOR CHANGE - plénière FR/EN/NL
Auditorium

Quel plaidoyer pour un changement effectif de société ?

Modération : Antonio Mangarella, Directeur régional Euromed, ASF (Tunisie)

- **Maria Arena** - Eurodéputée au Parlement Européen (Belgique)
- **Soheila Comminos** - Responsable programmes, Open Society Foundations (Etats-Unis)
- **Sara Prestianni** - Chargée de programme migration & asile, Euromed Rights (Belgique)
- **Ali Idrissa** - Défenseur des droits humains, coordinateur national du ROTAB (Niger)

Alors que le monde est de plus en plus interconnecté et interdépendant, de nouveaux enjeux globaux éminemment politiques émergent et la société civile tente de s'en emparer pour ne pas les laisser aux seuls acteurs politiques et économiques. En partant d'exemples concrets, cette plénière tentera d'identifier les conditions de la réussite d'une stratégie de plaidoyer, en présentant différents modes d'actions qui ont permis d'obtenir des changements concrets dans les politiques publiques. Des thématiques globales y seront abordées, telles que la criminalisation de la pauvreté, les migrations ou encore la responsabilité des acteurs économiques.

11h PAUSE CAFÉ (boissons et encas)

Quelle place pour le numérique dans la lutte pour les droits humains ? opportunités, défis, limites

Modération : **Justine Dofal**, Coordinatrice Justice ExPEERience, ASF (Belgique)

- **Cherif El Kadhi** - Policy Analyst région MENA (Tunisie)
- **Gerald Abila** - Fondateur organisation Barefoot Law (Ouganda)
- **Brianne McGonigle Leyh** - Associate PProfessor of Human Rights & Global Justice (Pays-Bas)

Les enjeux liés au numérique occupent une place de plus de plus en plus importante dans les domaines de la justice, de la sécurité et du développement. Si les nouvelles technologies représentent certainement de nouvelles opportunités et peuvent être des outils pour améliorer l'accès au droit et à la justice, elles font également peser de nouvelles menaces sur les droits humains. Comment dès lors faire en sorte que les usages des technologies numériques dans ces domaines soient au service des droits humains et du renforcement de l'État de droit ? Comment garantir que ce développement numérique soit un moyen pour plus d'inclusion et de participation ?

À travers le partage d'expériences de terrain, de recherches et d'investigations, cette plénière vise ainsi à définir les contours d'une utilisation des technologies numériques, dans les projets d'amélioration de l'accès à la justice, qui soit raisonnable, éthique, et respectueuse des droits humains et libertés individuelles.

13h PAUSE REPAS (sandwichs et boissons)

14h SESSION DE WORKSHOPS (3 choix)

1

L'accès à la justice dans les contextes de rétrécissement de l'espace civique

FR / EN / NL

Auditorium

Modération : Longin Baranyizigiye - Coordinateur programmes, ASF (Ouganda)

- **Wahid Ferchichi** - Professeur de droit public, Président de l'ADLI (Tunisie)
- **Tristan Wibault** - Avocat au Barreau de Bruxelles (Belgique)
- **Nicole Kaneza** - Chargée contentieux stratégique, ASF (Ouganda)
- **Ali Idrissa** - Défenseur des droits humains, coordinateur national du ROTAB (Niger)

Partout, les tendances autoritaires des États se renforcent et l'espace civique se rétrécit. Malgré les différences institutionnelles et socio-économiques entre les contextes, nombres de similarités se dégagent : harcèlement ou arrestation de représentant.e.s de la société civile et de défenseur.e.s des droits humains, interdiction des manifestations, répression policière violente, ingérence forte de l'exécutif dans le fonctionnement du judiciaire, etc. Ces tendances se sont aggravées suite aux mesures prises par les gouvernements à travers le monde pour répondre à la crise pandémique mondiale de Covid-19.

Quelles formes prend ce rétrécissement de l'espace civique ? Quelles en sont les conséquences sur l'accès à la justice et la défense des droits humains ? A travers le partage d'expériences de mobilisations pour l'accès à la justice dans les contextes de rétrécissement de l'espace civique, ce workshop vise à proposer des pistes de solutions judiciaires et extrajudiciaires, et à renforcer les liens de collaboration entre acteur.rice.s mobilisé.e.s pour défendre l'accès à la justice et les droits humains.

2

L'(in)effectivité des voies de recours en matière de gouvernance des ressources naturelles

Anglais
Salle C

Modération : Grazia Scocca - Legal Advisor Business & Human Rights, ASF

- **Antonio Manganello** - Directeur régional Euromed, ASF (Tunisie)
- **Deus Valentine** - Directeur exécutif Center for Strategic Litigation (Tanzanie)
- **Léa Kulinowski** - Conseillère juridique, Amis de la Terre (France)

Une bonne gouvernance des ressources naturelles requiert la garantie des droits, la participation des populations concernées et le partage du pouvoir de décisions ainsi

que l'accès aux mécanismes de justice pour résoudre les conflits et demandes des réparations. Or, dans de nombreux contextes d'exploitation des ressources naturelles, ces garanties sont loin d'être assurées. Fondé sur le partage d'expériences concrètes entre parties prenantes, ce workshop vise à mettre en évidence les enjeux liés à ces questions, définir des recommandations et travailler sur l'élaboration de nouvelles stratégies pour assurer l'accès à des voies de recours efficaces.

3

Comment impliquer les jeunes à travers les cliniques juridiques pour porter le changement ?

Français
Salle D

Modération : **Arnaud Dandoy** - Knowledge & Learning Manager, ASF (Tunisie)

- **Fathiya Saidi** - Secrétaire générale de l'UAF à Tanger (Maroc)
- **Younous Arbaoui** - Professeur, Vrije Universiteit Amsterdam (Pays-Bas)
- **Ulrich Stege** - Directeur IUC Clinical Legal Education Program (Maroc)
- **Titouan Berhaut-Streel** - Equality Law Clinic, ULB (Bruxelles)

Dans de nombreux contextes, ASF constate que les populations se détournent des systèmes de justice étatique. La lenteur règne, les garanties judiciaires ne sont pas respectées, les décisions de justice sont influencées par le pouvoir exécutif, etc. Dans ces diagnostics, l'accent est rarement mis sur les avocat.e.s, qui ont pourtant un rôle majeur à jouer pour permettre aux justiciables d'accéder effectivement à leurs droits et à la justice. Pour cause, le processus de formation des avocat.e.s est un processus très sélectif et coûteux, et le contenu même de la formation, basé sur la théorie et la doctrine, ne donne que très peu de formation pratique et, dans certains contextes, est même complètement déconnecté de l'état des connaissances ainsi que des besoins des populations en situation de vulnérabilité. Face à cette situation, de nombreux.euses acteur.rice.s ont adopté le modèle des cliniques juridiques pour accompagner et conseiller les justiciables. Celles-ci ont une double fonction pédagogique et sociale. Cet atelier cherchera à identifier les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées par les différent.e.s acteur.rice.s au Nord et au Sud qui ont tenté l'aventure des cliniques juridiques.

15h20 PAUSE CAFÉ (boissons et encas)

Comment repositionner la justice au coeur de la
régulation sociale et politique ?

Modération : Romain Ravet, Directeur régional Afrique de l'Est, ASF (Ouganda)

- **Sylvia Namubiru Mukasa** - Directrice générale LASPNET (Ouganda)
- **Chantal Van Cutsem** - Directrice générale ASF (Belgique)
- **Sophia Aziz** - Responsable des programmes, U.S. Department of State (USA)

Remise en cause, objet de dédain populaire et politique, comment la notion d'État de droit, et avec elle les systèmes de justice, peuvent-ils être replacés au cœur de la régulation sociale et politique ? Cette plénière de conclusion cherche à faire émerger des pistes d'action pour la suite, à partir des perspectives des acteur.rice.s concerné.e.s (acteur.rice.s gouvernementaux.les, de la société civile et partenaires de développement) et à travers une série de questions structurantes : Comment consolider la place du service public de la justice au sein des États ? Comment la justice peut-elle mieux rencontrer et satisfaire les attentes des citoyen.ne.s ? Quelles stratégies d'aide publique au développement pour affirmer le paradigme de l'État de droit ?

17h FIN DE LA CONFÉRENCE

REJOIGNEZ LE RÉSEAU
JUSTICE EXPERIENCE
(formulaire ci-joint)

Réagissez sur Twitter :
#L4C2022 @ASF_NGO

Empowering
Lawyering
Advocating

FOR CHANGE



PRÉSENTATION DES INTERVENANT.E.S

Gérald ABILA est avocat et pionnier dans l'innovation juridique en Ouganda. Il est le fondateur de l'organisation Barefoot Law qui utilise les technologies numériques de manière innovante afin de permettre aux justiciables de trouver des solutions à leurs problèmes juridiques.

Gérald croit fermement que l'accès à la justice pour tou.te.s est fondamental à la construction d'une société juste, équitable et prospère et que les technologies nouvelles et émergentes ont un rôle important à jouer pour atteindre cet objectif.



Sami ADOUANI représente l'association tunisienne FTDES - Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux. Economiste de formation et chargé des questions migratoires au sein du Comité directeur de l'association, son parcours s'inscrit dans le dialogue multi-acteurs et la défense des droits des migrant.e.s.

Le FTDES coordonne avec les associations partenaires des 2 rives de la Méditerranée la documentation de la situation des migrant.e.s installé.e.s en Tunisie et celle des tunisien.ne.s qui tentent la traversée. L'association pilote également un observatoire et publie sur une base annuelle un rapport dressant le descriptif de la situation de la migration irrégulière en Tunisie.

Diletta AGRESTA est chargée de la coordination opérationnelle du projet Sciabaca&Oruka pour l'Associazione Studi Giuridici Immigrazione (ASGI), où elle entretient le réseau avec les organisations africaines engagées dans la présentation d'actions stratégiques communes et effectue des recherches et des analyses sur les politiques européennes d'externalisation des frontières en Afrique.

Pendant plusieurs années, Diletta a été impliquée dans le soutien juridique et l'accompagnement des demandeur.euse.s d'asile et des réfugié.e.s en Italie.



Irene Winnie ANYING est actuellement la directrice pays d'Avocats Sans Frontières Ouganda. Avant de rejoindre ASF, elle a travaillé dans le domaine de la défense des droits humains et de l'accès à la justice pendant plus de 10 ans. Elle a notamment travaillé avec le programme USAID-SAFE en tant que conseillère judiciaire et avec Human Rights Focus, en tant que chargée des droits humains.

Irene s'intéresse principalement aux questions d'autonomisation juridique, à l'Etat de droit et à l'accès à la justice. Elle a enseigné le droit international des droits humains à l'université de Gulu (Ouganda) et est avocate auprès de la Haute Cour d'Ouganda.

Younous ARBAOUI est Professeur Assistant à l'Amsterdam Centre for Migration and Refugee Law (acmrl.org). Son projet de recherche actuel porte sur le Pacte Mondial sur les Migrations et la Convention International des Travailleurs Migrants. Arbaoui est également président de la Clinique Juridique Hijra Maroc et encadrant au sein de la Migration Law Clinic de la Vrije Universiteit Amsterdam.



Ram Kumar BANDHARI est un activiste pour les droits humains basé au Népal. Il a fondé le Network of Families of the Disappeared in Nepal (NEFAD) pour renforcer le plaidoyer en faveur d'une justice transitionnelle centrée sur les victimes. Ram plaide pour un système de justice transitionnelle qui répond aux besoins des familles et représente une des voix les plus importantes au niveau fédéral dans

le soutien à la justice transitionnelle centrée sur les victimes et des efforts de réparation. Il a plus de 15 ans d'expérience dans l'organisation de mobilisation locale au Népal et dans le Sud de l'Asie. Au cours des années qui ont suivi, il est devenu le pionnier de nombreuses techniques d'activisme local, de mobilisation, de campagne et de mise en réseau.

Il a aussi mené des pétitions auprès du Comité de Droits Humains des Nations Unies, le groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires et la Cour Suprême du Népal. Ram a également été analyste politique auprès de plusieurs gouvernements locaux au Népal.

Sophia AZIZ est la chargée de programme principale pour l'Afrique du Nord au Bureau de la démocratie, des droits humains et du travail (DRL) du Département d'État américain. Elle gère le portefeuille de subventions du Bureau depuis 2015.

Avant de rejoindre le Département d'État, Sophia a travaillé avec des ONG internationales pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de droits de l'homme et d'autonomisation économique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.



Maria ARENA est une ancienne ministre fédérale en Belgique et, aujourd'hui, députée européenne depuis 2014. Au Parlement européen, elle est membre du Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates et est notamment en charge de la commission du commerce international et la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres.

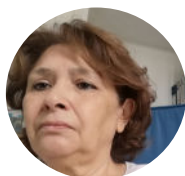


Elisabeth BAUMGARTNER est Senior Programme Manager au sein du programme Constitution-Building d'International IDEA. En tant qu'experte de référence, elle gère le consortium "Facility on Justice in Conflict and Transition" pour l'Union européenne. The Facility apporte, par l'intermédiaire de ses membres, un soutien dans les domaines de la justice transitionnelle et du renforcement des constitutions dans différents contextes. Elisabeth est avocate spécialisée en droit pénal international et en justice transitionnelle. Avant de rejoindre International IDEA, elle a dirigé le programme Dealing with the Past à swisspeace. Auparavant, Elisabeth Baumgartner a également travaillé pour le Comité international de la Croix-Rouge en Afrique et en Amérique du Sud, comme avocate de première instance pour le Bureau du Procureur du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, et comme avocate en Suisse.

Sana BEN ACHOUR est professeure agrégée et chercheuse au sein de la faculté de droit de Tunis. Elle concentre son activité de recherche sur quatre champs : l'urbanisme et la protection du patrimoine, l'histoire du droit et des institutions politiques, les études de genre et les droits des femmes en pays d'islam et la question démocratique et les libertés publiques.



Militante engagée dans le mouvement féministe et démocratique depuis les années 70, Sana Ben Achour a notamment participé à la création de plusieurs organisations telles que l'Association tunisienne des femmes démocrates, dont elle a été la présidente, l'Association des femmes universitaires pour la recherche et le développement, et le Conseil national des libertés. Elle a également fondé l'association BEITY en 2011, qui œuvre à la protection des femmes victimes de discrimination, de violences et d'exclusion. Face aux menaces grandissantes qui pèsent sur l'indépendance de la justice en Tunisie, elle a rejoint le Comité Nationale de défense de l'indépendance de la justice en 2022 pour accompagner les magistrats touchés par l'arbitraire des mesures de révocation et entamer une réflexion sur la réforme de la justice tunisienne.



Sihem BEN SEDRINE est écrivaine, journaliste et experte en justice transitionnelle. Elle est une figure du combat pour les droits humains en Tunisie ; elle a travaillé pendant plus de trois décennies pour dénoncer les violations et défendre les libertés. Sous le régime despotique de Ben Ali, elle a été emprisonnée et persécutée. Après la révolution de 2011 elle poursuit son combat pour les droits humains, les droits des femmes et la liberté d'expression.

De juin 2014 à décembre 2018 Sihem Bensedrine a été présidente de « l'instance vérité et dignité » qui a mis en œuvre la loi sur la justice transitionnelle et publié un rapport global sur les violations de droits humains comprenant des recommandations sur les réformes institutionnelles garantissant la non-répétition. Elle est actuellement présidente de l'association Mémoire et citoyenneté. Sihem Bensedrine a reçu plus d'une quinzaine de récompenses pour son combat pour les libertés dont celles décernées par Amnesty International et Human Rights Watch. Elle est Docteur Honoris causa de l'ULB et la VUB.



Titouan BERHAULT STREEL est titulaire d'un Master en droit international et public et d'un Master de spécialisation en droits humains. Il coordonne l'Equality Law Clinic ainsi que la Refugee Law Clinic depuis février 2022, en parallèle des cours de travaux pratiques qu'il dispense en Introduction au droit, en qualité d'assistant chargé d'exercices. Il traite principalement les questions relatives au droit à la non-discrimination, et en particulier celles portant sur les actions positives.

Carole BERRIH est titulaire d'une double formation de juriste et de sociologue. Elle intervient dans le domaine des droits humains, du milieu carcéral et de la justice pénale depuis vingt ans. Après avoir été cheffe de mission et coordinatrice de programmes de promotion et protection des droits humains (2001-2010), elle a fondé le bureau d'études Synergies Coopération, au sein duquel elle réalise des missions de recherche, d'élaboration de programmes, d'évaluation et de formation pour des institutions régionales et internationales et des ONGs.



Spécialisée dans la lutte contre les mauvais traitements en détention, elle s'intéresse en particulier à la gouvernance informelle des établissements pénitentiaires et à l'impact de ces modes de gestion sur les conditions de détention et sur les droits des personnes détenues, au-delà des cadres normatifs.

Parallèlement à son activité de consultante, elle réalise depuis 2019 des recherches sur la gouvernance des prisons du Niger, dans le cadre d'un Doctorat de droit public à l'université de Grenoble/Alpes (laboratoire CERDAP²).



Khayem CHEMLI est responsable étude et plaidoyer chez ASF pour la région euro-méditerranée. Dès 2011, il s'engageait auprès du watchdog « Al Bawsala » en Tunisie. Cet organisme, aux prémices de la révolution Tunisienne, s'occupe du monitoring des politiques publiques, des performances parlementaires et des pouvoirs locaux tunisiens.

Après une expérience au sein d'un cabinet de consulting, Khayem Chemli a rejoint ASF pour la gestion du projet relatif à la Justice transitionnelle de 2018 à 2021, pour lequel il a coordonné la Coalition Nationale de la défense de la justice transitionnelle.

Soheila COMNINOS est responsable de programme au sein de l'équipe des programmes mondiaux, projets spéciaux et réponse aux crises d'Open Society Foundations, à Washington DC. Elle a rejoint OSF en 2016 pour gérer le portefeuille du programme Human Rights Initiative sur le droit à la liberté, visant à remettre en question les politiques conduisant à un recours excessif à l'incarcération et à promouvoir d'autres approches de sécurité publique. Elle s'intéresse à la justice transformatrice et à la responsabilisation des communautés directement touchées par le système pénal. Elle codirige également la campagne transrégionale d'OSF sur la criminalisation du statut et de l'activisme. Avant OSF, Soheila a travaillé dans le secteur humanitaire, dirigeant les programmes de protection du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Darfour, en Irak, en Libye et en Afrique centrale.



Sandra COSSART a dirigé pendant 8 ans le programme Globalisation et Droits Humains de l'ONG Sherpa. Elle a notamment joué un rôle central dans la rédaction de la loi sur le devoir de vigilance, adoptée en France en mars 2017. Elle a initié et participé aux contentieux les plus innovants en matière de lutte contre les violations des droits humains par les acteur.rice.s économiques.

Avocate de formation, elle a débuté sa carrière dans les organisations internationales. Elle a ensuite rejoint un cabinet d'avocat.e.s de droit des affaires, tout en s'impliquant dans des associations d'aide aux réfugié.e.s. En 2002, elle a développé une activité de conseil à Londres avant d'intégrer le Business and Human Rights Resource Centre.

Gaëtane DECRAYENCOUR est avocate au barreau de Bruxelles depuis 2006 au sein du cabinet Alter Egau. Elle pratique le droit de la famille, le droit international privé et le droit des étrangers, en défendant principalement des femmes victimes de violences, notamment intrafamiliales et/ou institutionnelles. Elle est membre de l'association Fem&LAW et a publié dans le Code commenté de droits des femmes (Larcier 2020).



Georgine DIBUA MBOMBO est coordinatrice et project manager de Bakushinta. Cette association, créée en 2007, travaille sur la valorisation de la culture congolaise. Guide décoloniale et formatrice, elle collabore avec différentes communes bruxelloises et des associations sur les questions de décolonisation à Bruxelles mais aussi en Flandre.

Elle a fait partie du groupe de travail sur la décolonisation de l'espace public mis en place par le gouvernement bruxellois. Elle est cofondatrice de la Fédération des Congolais de Bruxelles asbl et membre du collectif Cacoburwa qui effectue la veille sur les travaux de la Commission spéciale parlementaire chargée de traiter du passé colonial belge.

Gonzague DUPAS a rejoint ASF Canada en 2018. Il a été conseiller juridique pour des projets dans le Triangle Nord d'Amérique Centrale et au Mali, en particulier pour des projets de défense des droits des femmes. Il est aujourd'hui consultant pour ASF Canada et est basé en France pour gérer un projet en Ukraine et appuyer les efforts de développement de l'organisation.



Diplômé en droit international des droits humains, Gonzague Dupas a travaillé au sein de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime à Dakar et auprès de la Macedonian Young Lawyers Association.



Cherif EL KADHI est analyste politique chez Access Now. Il est diplômé en ingénierie informatique et possède un bachelier en gestion de données.

Passionné par la politique et le digital, il a récemment travaillé avec l'organisation «I Watch», la section tunisienne de «Transparency International», comme responsable informatique et de communication avant de rejoindre le National Democratic Institute en tant que chargé des affaires parlementaires et juridiques. Chérif croit fermement que la politique et les technologies sont très interdépendantes aujourd'hui, et considère que la protection des droits numériques doit être une question centrale dans la définition et la mise en place de toute politique publique.

Wahid FERCHICHI est professeur agrégé en droit public à l'Université de Carthage, à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis où il dirige le département de droit public. Il co-dirige le master des droits humains et du droit international humanitaire et coordonne la clinique juridique Violence basée sur le genre.



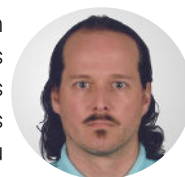
Professeur Ferchichi axe ses recherches sur les questions des libertés individuelles, la transition démocratique en Tunisie et le droit de l'environnement. Wahid Ferchichi a été membre de la Commission nationale d'investigation sur la corruption et les malversations (2011-12), membre du comité technique de la justice transitionnelle (2012-13), membre de l'Instance nationale de protection des données à caractère personnel (2015-18), membre de la commission nationale d'harmonisation des textes juridiques avec la constitution et des conventions internationales (2019-22).

Il est également le fondateur de l'«Association de défense des libertés individuelles»



Nicolas FERRAN est docteur en droit et responsable du pôle contentieux de la section française de l'Observatoire international des prisons depuis janvier 2011. Dans ce cadre, il a notamment piloté la campagne contentieuse qui a conduit une trentaine de personnes soumises à des conditions de détention indignes à obtenir la condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), le 30 janvier 2020, pour violation des articles 3 et 13 de la CEDH. Il s'est par ailleurs engagé pendant une vingtaine d'années au sein d'associations de défense des droits des étranger.ère.s (Cimade, Gisti). Il a fondé en 2007 le mouvement des «Amoureux au ban public», qui s'est donné pour objectif d'offrir aux couples franco-étrangers un espace de mobilisation collective pour la défense de leurs droits, et a assuré la coordination nationale de ce mouvement pendant plusieurs années.

François GODBOUT est le directeur des programmes de l'Union panafricaine des avocat.e.s (PALU). Il gère, coordonne et dirige des projets multi-agences, et s'engage auprès des haut.e.s responsables des organisations intergouvernementales africaines, des dirigeant.e.s et des membres des barreaux et des associations de juristes du continent, ainsi que d'un large éventail d'organisations internationales de la société civile.



Avant de rejoindre PALU, il était responsable des programmes de l'East Africa Law Society (EALS) et a entrepris divers projets de conseil au Canada et en Afrique, notamment en matière de conception et de mise en œuvre d'instruments d'enquête sociale et de recherche politique et juridique.

M. Godbout a une grande expérience des litiges devant les cours et tribunaux internationaux et régionaux. Il a participé avec succès à de nombreux litiges devant la Cour de justice de l'Afrique de l'Est et la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et a été assistant juridique au Tribunal pénal international pour le Rwanda.



Sarah GRANDFILS est membre permanente du Conseil central de surveillance pénitentiaire. Elle est experte dans le monitoring des lieux de détention et auteure d'un guide pratique sur le contrôle des lieux où des enfants sont privés de liberté.

Auparavant, Sarah a été avocate et ensuite coordinatrice de projets au sein de plusieurs ONG spécialisées en droit de l'enfant et droit des femmes, dont Défense des Enfants International (DEI) – Belgium. Elle a également coordonné la coalition belge des ONG en faveur de la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants des Nations Unies.



Ali IDRISSE est un défenseur nigérien des droits humains et un militant contre la corruption qui a consacré sa vie à veiller à ce que les ressources naturelles soient gérées dans l'intérêt et au profit du peuple nigérien.

Il s'est depuis toujours engagé à lutter contre la mauvaise gouvernance des ressources et biens publics, et en faveur de la justice fiscale.

Sa campagne «Ne touchez pas à mon uranium» a mobilisé des communautés, des artistes, des parlementaires, la société civile (internationale) pour promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur du gaz, du pétrole et des mines. Son travail de plaidoyer a influé sur la rédaction d'un nouveau code minier (2006) et d'une nouvelle constitution (2010) qui stipulent que les ressources naturelles appartiennent au peuple. Malgré les menaces d'emprisonnement, le harcèlement et les manœuvres d'intimidations, Ali Idrissa s'est juré de ne jamais abandonner son activité de militant.

Nicole KANEZA est actuellement en charge des contentieux stratégiques en matière de droits humains, pour Avocats Sans Frontières (région Afrique de l'Est), à Kampala. Elle a obtenu son diplôme de droit à l'Institut d'études politiques de Paris et un LL.M en droit international public à l'Université de Californie Berkeley.



Nicole a travaillé comme chercheuse au Centre des droits humains de l'université de Californie à Berkeley, période durant laquelle elle s'est concentrée sur la poursuite des crimes sexuels et sexistes en droit international. Elle a notamment été une professionnelle invitée à la Cour pénale internationale pour rejoindre une équipe de défense.

Nicole a également occupé diverses fonctions au sein d'organisations qui œuvrent pour la représentation des demandeur.euse.s d'asile, en particulier celle des femmes et filles migrantes, à Paris.



Léa KULINOWSKI travaille en tant que juriste au sein de la campagne pour la régulation des multinationales aux Amis de la Terre France. Dans ce cadre, elle travaille principalement sur l'action en justice contre la multinationale Total. Celle-ci se concentre sur les impacts et risques d'impacts de ses activités en Ouganda et en Tanzanie sur les droits humains et l'environnement. Elle constitue la première action

en justice fondée sur la loi devoir de vigilance de 2017. Léa travaille également sur les activités de la multinationale pétrolière Perenco en République Démocratique du Congo et les faits de pollution observés dans la région côtière de Muanda.

Auparavant, Léa Kulinowski a travaillé dans le domaine du droit pénal international aux Pays-bas, en Sierra Leone, en Tanzanie et au Rwanda, ainsi que sur l'accaparement des terres, la liberté d'expression et la protection des défenseur.e.s des droits au Cambodge.



Thérèse KULUNGU est avocate au barreau du Sud-Kivu (République démocratique du Congo) depuis 2009. Elle est très active dans la promotion des droits de l'homme en RDC et membre de plusieurs associations de défense des droits des femmes. Elle a notamment été Secrétaire Exécutive de la Fondation Panzi-RDC de 2008 à 2016, et coordinatrice des cliniques juridiques de la Fondation Panzi. Thérèse Kulungu a également été consultante au Ministère des Droits Humains. Elle a coordonné le Groupe de Travail sur la Justice Transitionnelle en 2021-2022, et fourni ses services de conseils juridiques pour la Clinique Panzi de Kinshasa. Thérèse Kulungu est aujourd'hui la représentante officielle à Kinshasa du Prix Nobel de la Paix 2018, Dr. Denis Mukwege.

Giorgia LINARDI est diplômée en droit international et est experte de la migration en Méditerranée centrale. Sa participation à de nombreuses opérations de surveillance aérienne de la migration maritime et à des missions de soutien aux migrant.e.s en Libye et Tunisie lui a permis d'acquérir une solide expérience de terrain en matière de recherche et de sauvetage en mer.



Ancienne porte-parole et conseillère juridique de Sea-Watch et ex-responsable de l'Italy Country Team, elle travaille actuellement comme Advocacy Manager en Libye, pour Médecins Sans Frontières.



Sharon Joy LUCIMA est diplômée en statistiques et spécialiste en suivi et d'évaluation. Elle a développé au fil des ans une passion pour l'analyse de données et les résultats qui en découlent. Elle a travaillé pour Hub For Investigative Media, une ONG nationale qui s'emploie à promouvoir la connaissance et l'application de la loi sur l'accès à l'information de 2005 et de la réglementation de 2011 en Ouganda. Elle travaille actuellement en tant que responsable du suivi et d'évaluation chez Avocats Sans Frontières Ouganda.

Passionnée par l'analyse statistique, elle est ravie de pouvoir mettre à contribution ses compétences pour la protection des droits humains des groupes les plus vulnérables, dont les femmes et jeunes filles, par l'intermédiaire de l'apprentissage et de la réflexion.

Antonio MANGANELLA est actuellement directeur régional d'Avocats Sans Frontières pour la région euro-méditerranéenne après avoir été directeur pour la Tunisie de 2015 à 2020. Il est en charge du déploiement des actions de l'organisation dans la région et y développe des partenariats et des stratégies de plaidoyer. Antonio est diplômé en sciences internationales et diplomatiques: il a commencé ses études à l'Université de Bologne et a obtenu son master à l'Université Sorbonne (Paris).



Antonio a collaboré avec plusieurs ONG de droits humains et de solidarité internationale telles que le CFCD-Terre Solidaire, Aides et Amnesty International France, en tant que chargé de plaidoyer et de relations institutionnelles avant de rejoindre ASF en 2014, en Tunisie.

Brianne McGONIGLE LEYH est professeure associée à la faculté de droit de l'université d'Utrecht et à l'Institut néerlandais des droits humains (SIM), et membre du Centre de recherche Montaigne sur l'État de droit et l'administration de la justice. Elle est spécialisée dans les droits humains, le droit pénal international, la justice transitionnelle, les droits des victimes, la documentation et le traitement des violations graves des droits humains. Elle est membre de la plateforme de recherche interdisciplinaire Contesting Governance. En 2020, elle a lancé une série de podcasts intitulée «Travelling Concepts on Air». En plus de son travail universitaire, elle est Senior Peace Fellow au sein du Public International Law & Policy Group (PILPG) et fait partie du comité consultatif du Comité Helsinki des Pays-Bas.



Katia MELIS est avocate depuis 2010 au barreau de Bruxelles et spécialiste en droit des étrangers. Animée depuis toujours par son combat pour la reconnaissance des droits des personnes face aux méandres de l'administration - et pour les droits humains en général -, elle a participé à la fondation de l'asbl Casa legal, en 2019. Il s'agit de la 1ère asbl en Belgique regroupant – dans un même lieu – des avocats et des intervenants psycho-sociaux. À l'image d'une maison médicale, Casa legal souhaite offrir un service d'accompagnement holistique aux justiciables.

Julien MORICEAU est juriste et sociologue. Il dispose de 15 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'accès à la justice et de l'État de droit, principalement en Afrique Centrale, région de l'Océan Indien, Asie du Sud-Est et en Afrique de l'Ouest. Julien a mené de nombreuses études de terrain qualitatives et quantitatives. Depuis 2013, il concentre ses recherches sur les pratiques de justice au niveau local, les pluralismes juridiques et les rapports entre justice étatique et justices locales. Il a fondé le cabinet d'étude Inanga en 2021 dont il est co-gérant, qui propose des services de consultations et de recherche dans le domaine de la justice & gouvernance, de l'éducation et du développement local.



Sylvia NAMUBIRU MUKASA est avocate à la Haute Cour Ougandaise et l'actuelle directrice générale du Legal Aid Service Provider's Network (LASPNET). Elle a auparavant travaillé pendant 5 ans en tant que magistrate au sein du système judiciaire ougandais, avant de rejoindre la Uganda Law Society, à la tête de laquelle elle a été nommée directrice en 2010. Forte de 15 ans d'expérience dans le domaine des droits humains et d'accès à la justice, elle a principalement œuvré à la programmation et la défense des droits des personnes vulnérables et marginalisées, telles que les femmes et les enfants.

Sylvia a récemment été récompensée par le Service Appreciation Award pour son action en faveur des droits des personnes vulnérables et a été reprise parmi la liste des 100 avocates africaines les plus influentes de 2022 par le Courtroom Mail.



Sara PRESTIANNI travaille comme responsable de l'Unité des Programmes Thématiques (migration et asile; justice de genre; droits économiques et sociaux) dans le bureau de Bruxelles de EuroMed Droits depuis Janvier 2022. Spécialiste de politiques internationales de migration et asile, elle a concentré ses recherches à partir de 2004 sur la migration dans l'espace méditerranéen et dans la région du Sahel, à travers des missions de terrain aux frontières internes et externes de cette région.

Romain RAVET est un spécialiste de l'État de droit et des droits humains, avec plus de 10 ans d'expérience au sein des Nations Unies, de centres de recherche et d'organisations non gouvernementales.

Après avoir complété une double formation en droit et en sciences sociales, Romain a commencé sa carrière comme chercheur et analyste, rédigeant plusieurs livres, rapports et articles sur la gestion des conflits, la justice et les réformes de sécurité. Depuis 2016, Romain occupe des postes de direction au sein d'ASF. Il a dirigé les bureaux nationaux du Burundi et de l'Ouganda avant d'occuper son poste actuel de directeur régional pour l'Afrique de l'Est.



Fathiya SAIDI devient membre de l'Union de l'Action Féministe (UAF), en 2006, en tant que chargée de la recherche de financement et de la gestion des projets pour accompagner les femmes victimes de violences et aider à leur insertion économique. Elle devient en 2020 la Secrétaire Générale de l'association.

Avec l'aide de l'UAF, elle a mis en place une clinique juridique au sein du centre Annajda, à Tanger. A ce jour plus d'un millier de femmes victimes de violences ont été accueillies, assistées psychologiquement et accompagnées juridiquement. Elle a étendu l'expérience de Tanger en supervisant la mise en place du modèle de cliniques juridiques au sein de 8 centres Annajda dans les autres sections de l'UAF au Maroc. Elle a également conçu un guichet d'emploi et d'auto-emploi au sein de l'UAF Tanger qui accompagne depuis 2015 l'autonomisation socio-économique des femmes victimes de violence.

Ulrich STEGE est professeur au Collège universitaire international de Turin (IUC) et directeur du programme de clinique de droit (Migrants Rights Clinic) de l'IUC. Outre son rôle au IUC, il exerce en tant qu'avocat qualifié en Italie et en Allemagne. Il a participé à de nombreuses conférences, groupes d'experts internationaux et formations de formateurs (principalement en droit européen, droit de l'asile et de l'immigration, traite des êtres humains et formation juridique clinique).

Depuis 2019, il collabore avec l'Association italienne d'études juridiques sur l'immigration (ASGI) et son projet MEDEA lié aux droits des migrants aux frontières intérieures de l'UE. Il a participé à la fondation de l'European Network for Clinical Education, dont il est aujourd'hui le Secrétaire Exécutif.





Deus VALENTINE est directeur exécutif du Center for Strategic Litigation (CSL), le principal think tank d'Afrique de l'Est sur l'Etat de droit, le constitutionnalisme et les litiges d'intérêt public.

Avec plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la promotion de la justice sociale dans la région de l'Afrique de l'Est, Deus a rejoint ses collègues pour mettre en place CSL en 2018 face au rétrécissement de l'espace civique dans la région. Sa passion pour la justice sociale et les droits humains est née de plusieurs années de travail dans les régions de l'Afrique de l'Est, aux côtés notamment de certaines des communautés les plus marginalisées et des groupes les plus vulnérables.

Il a travaillé en tant que chercheur et conseiller indépendant auprès de nombreuses organisations en Tanzanie et dans la région d'Afrique de l'Est.

Chantal VAN CUTSEM travaille pour Avocats Sans Frontières depuis près de 20 ans. Elle est aujourd'hui directrice exécutive de l'organisation et a travaillé sur les questions d'accès à la justice, de justice transitionnelle et plus largement sur les droits humains dans plusieurs pays de la région des Grands Lacs en Afrique (dont le Burundi, le Rwanda, la RDC et l'Ouganda), en Afrique du Nord (Tunisie et Maroc) et en Asie.



Avant de travailler comme juriste dans le domaine de la coopération internationale pour diverses organisations, elle était membre du Barreau de Bruxelles, spécialisée en droit pénal international et spécialisée en droit des étranger.ère.s, notamment dans l'accompagnement des mineur.e.s étranger.ère.s non accompagné.e.s. Chantal est titulaire d'une licence en droit de la KULeuven en Belgique.



Tristan WIBAULT est avocat au Barreau de Bruxelles depuis 2015 et coordinateur du European Legal Network on Asylum (ELENA) pour la Belgique. Ancien coordinateur du Comité belge d'aide aux réfugiés pour l'assistance aux personnes détenues en demande de protection internationale, il jouit d'une grande expertise en matière d'asile.

Sa pratique s'étend également aux autres domaines du droit des étrangers, le séjour, et la libre circulation des personnes. Sa connaissance des droits fondamentaux est aussi mise à l'œuvre en matière d'extradition.

Tristan Wibault publie régulièrement des analyses et des commentaires sur le droit de la protection internationale.

REMERCIEMENTS

Cet évènement n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien financier de nos bailleurs de fonds, en particulier la **Direction-Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire**, et de nos sponsors : **3R Leboutte & Co** ; **Adverlat** ; **Advocaat N. Van Baelen BVBA** ; **Agio Antwerpen Centrum BVB** ; **Alterys Law & Mediation** ; **Altius** ; **Arendt Medernach S.A.** ; **Arteo Law SRL** ; **Barreau de Tournai** ; **Buyle Legal SCRL** ; **Cabinet d'avocats Drita Dushaj** ; **Cabinet d'avocats du quartier des libertés** ; **Cabinet d'avocats Louis Krack** ; **Cabinet d'avocats Luc Defraiteur** ; **Clifford Chance** ; **DBB Association Avocats (Defenso)** ; **Draps Oosterbosch SRL** ; **DVClex** ; **Elegis** ; **Eric Lemmens SPRL** ; **Eubelius** ; **Everest Law** ; **Faber Inter** ; **FLHM** ; **Henry & Mersch** ; **Intakt Law SCRL** ; **HSP** ; **Interventus** ; **Jan Meerts BV Advocatenkantoor** ; **Janson Baugniet SCRL** ; **Jean-Pierre Fierens** ; **Johan du Mongh BV** ; **Kaufhold & Reveillaud** ; **Lefevre Arbitration SRL** ; **Leges** ; **Lexing** ; **Lexlitis Liège** ; **Libra** ; **Meritius** ; **Molders-Pierre** ; **Mosal** ; **Parallaxe** ; **Partsch Lebbe** ; **Philippe de Jaegere BV** ; **Schoups CVBA** ; **Simont Braun SRL** ; **Stibbe BV** ; **Van Olmen & Wynant** ; **Vega** ; **Wery Legal**.

Merci et à bientôt !

Un évènement organisé par **Avocats Sans Frontières**
avec le soutien financier de la Direction-Générale Coopération au
Développement et Aide Humanitaire



Belgique
partenaire du développement

12 < 13 oct 2022

BRUSSELS

LAWYERING

A FOR CHANGE
SF

by Avocats Sans Frontières

A Avocats
Sans Frontières
SF



Belgique

partenaire du développement